



Réseau des
Maisons de
l'Architecture

Appel à candidatures
8 Résidences d'architecture
France • 2026

09 février > 25 mars 2026

« ici et maintenant »

Ralentir.

Faire une pause.

Prendre du recul.

C'est ce que nous nous étions promis il y a cinq ans.

Ralentir et prendre le temps de la rencontre : observer, relier, et stimuler le déjà-là.

Voilà la parenthèse renouvelée que propose une résidence d'architecture ; prendre du temps :

- pour un binôme dont un ou une architecte dans leur pratique professionnelle,
- pour ceux et celles qui habitent et l'équipe municipale nouvellement élue,
- et entre eux pour partager ce qui est parfois invisible, sous-jacent au territoire.

Le dispositif de la résidence d'architecture propose de cheminer ensemble, avec méthode et ainsi :

- Recueillir la parole habitante et la transmettre afin qu'elle soit entendue ;
- Révéler les richesses et potentiels qui font la singularité d'un ici, en associant chacun et chacune, jusqu'aux élèves, aussi ;
- Fédérer autour de projets de renouvellement urbain, de réhabilitation, des usages, des espaces publics et d'écologie ;
- Tisser des récits partagés grâce à l'itinérance et l'inscription d'une trace par de petites installations ;
- Proposer des dispositifs sensibles mobilisant des outils de production et de médiation créatifs et attractifs à destination de l'ensemble des acteurs du territoire.



MA Auvergne - Réenchanton les thermes de St Marguerite - St Maurice - 2025
©lamaletteurbaine

Ce sixième programme de résidences a lieu grâce aux engagements fidèles et aux partenariats avec la Caisse des Dépôts, le ministère de la Culture et de l'Ordre des Architectes. Nous les remercions tous les trois.

Huit maisons de l'architecture nous proposent quatre familles de résidences pour aller à la rencontre des singularités de leurs régions :

- l'avenir de notre patrimoine bâti, à réutiliser, reconvertir,
- notre rapport au paysage, à ce qui trame territoire,
- les usages de l'espace public
- ou encore la ressource de l'eau, condition d'habitabilité.

Souhaitons des rencontres fructueuses entre architectes nomades et les sédentaires accueillants, dans une vision commune partagée qui permet à chacun de se laisser étonner et tisser des réseaux de reconnaissance. Parions encore une fois sur ces huit expériences pour nous donner une vision élargie de notre monde. Parce que dans notre engagement plus attentif à notre environnement et à ses équilibres fragiles, faire est important, voir est primordial, ici et maintenant.

Sophie BERTRAND
Présidente du
Réseau des maisons de l'architecture

Qu'est-ce qu'une résidence portée par une Maison de l'architecture ?

La résidence d'architecture est **un projet culturel** créant les conditions d'une rencontre entre une ou un architecte mandataire avec une équipe de spécialistes, et des populations, des élus et élus, habitantes et habitants, actrices et acteurs locaux, sur un territoire et dans un contexte donnés.

L'architecte mandataire et son équipe sont accueillis dans un territoire, **en immersion**, pour habiter et travailler sur place.

La résidence d'architecture a pour vocation de contribuer à **ouvrir le regard des populations locales sur les problématiques contemporaines** liées à l'identité des villes et des territoires.

Elle doit également **susciter le débat** sur la production architecturale, les usages et les modes de vie ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole.

Avec l'appui de la Maison de l'architecture qui mobilise son propre réseau autour du projet, l'équipe résidente associe à sa démarche les populations, les élus et élus, actrices et acteurs de terrain et plus largement l'ensemble des habitantes et habitants. Il s'agit de **créer des liens, des synergies**.

Durant leur temps de résidence, l'architecte et son équipe sont invités à **rendre visible ce qui est là, à révéler des potentiels, des opportunités**.

Il ne s'agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de **produire une pensée, un récit**, et de les partager avec celles et ceux qui vivent dans le territoire d'accueil.

À l'issue de la résidence, **une restitution de la démarche** est organisée. Donnant lieu à un temps fort convivial, elle constitue un moment de valorisation et de rencontre ouvert à toutes et tous.

Afin de permettre à tous de suivre le déroulement des résidences, chaque équipe créera et alimentera **un site/blog dédié à la résidence** et pourra produire **un support de synthèse** présentant leur démarche et leurs réalisations.



308MA - Terre nourricière - Rauzan - 2025 ©Club Photo Rauzannais

Ouvrir un espace optimiste et créatif qui rassemble les habitantes et habitants* en s'appuyant sur les ressources des territoires (à toutes les échelles) pour inventer demain.

* habitantes et habitants au sens large : citoyennes et citoyens de tous les âges, actrices et acteurs de terrain, élus, élus, personnes travaillant dans les collectivités et institutions, habitantes et habitants humain·es et non humain·es.

LE RÔLE DES MAISONS DE L'ARCHITECTURE

La Maison de l'architecture porte la résidence d'architecture dont elle assure **le pilotage et la coordination générale** (ingénierie culturelle).

Elle mobilise **son réseau de partenaires** et l'associe à la démarche.

Elle accueille et accompagne les résidents, apportant **son expertise et son savoir-faire tout au long du projet**, de l'appel à candidature jusqu'à la restitution.

Elle veille à la mise en œuvre du projet dans les meilleures conditions.

Elle veille également à la **cohérence et à la qualité de la démarche et des productions** des équipes accueillies.

Enfin, elle assure la **valorisation régionale et nationale** de la résidence d'architecture, notamment via le Réseau des maisons de l'architecture.

Un programme pour expérimenter et inventer demain

Depuis 2018, les résidences d'architecture, dispositif innovant, a permis d'activer **49 territoires** aussi bien **ruraux, périurbains que métropolitains**, offrant ainsi des contextes et enjeux divers. Les expériences menées permettent alors d'alimenter les réflexions en cours sur des politiques publiques telles que la redynamisation des centres-bourgs et des villes moyennes, l'activation des espaces périurbains, et plus largement sur les enjeux liés à l'adaptation aux effets du dérèglement climatique, au tourisme, au paysage, à l'économie circulaire, au réemploi ou encore à la citoyenneté.

En 2026, le Réseau des maisons de l'architecture, grâce au mécénat de la Caisse des dépôts, a lancé **un nouveau programme** qui vise à **travailler**, par le prisme de l'architecture, du paysage et du cadre bâti, **sur des thématiques engagées autour de questions environnementales et sociales**, de résilience, de ménagement des territoires, de transition écologique, de mutations architecturales en impliquant toutes les actrices et tous les acteurs au contact de tous les publics.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Un cadre commun :

L'équipe résidente doit être constituée d'un ou d'une **architecte ou diplômé-e en architecture, mandataire** du groupement, avec un ou une **autre spécialiste** (se référer aux modalités de sélection propres à chaque résidence).

Indemnité de résidence : 150€ TTC/jour et par personne résidente

Un budget de production pour les outils de conception et/ou de communication.

Des formats propre à chaque situation :

Un format standard : 6 semaines de résidence en binôme

Des formats expérimentaux court ou long en collectif ou en binôme, en itinérance.



Territoires pionniers - Bassin de Caen, quels futurs - 2025 © Alban Van Wassenhove

Initier et/ou accompagner, avec un volet culturel, des transformations écologiques et sociales en vue de faire face aux effets du changement climatique et de la crise écologique.

Travailler, via des problématiques locales, à la recherche de solutions sur des thématiques plus globales de transitions (écologiques, sociales, urbaines, etc.).

Repenser nos manières d'habiter les espaces qui nous entourent, redéfinir nos manières de faire l'architecture et bâtir des visions du futur.

Prendre le pouls d'un territoire : une mise en récit collective des milieux habités

Afin d'enrichir leur lecture du territoire, de ses enjeux et potentiels, **les architectes** (ou diplômé·es en architecture) en résidence **associent à leur démarche élues et élus, actrices et acteurs de terrain, et les habitantes et les habitants**, en les questionnant sur leurs vécus, leurs pratiques quotidiennes tout en les invitant à **poser un regard neuf sur leurs lieux de vie et les manières de les habiter**.

Tout au long de la résidence, le territoire est ainsi mis en récit collectivement, permettant aux habitantes et habitants de **se constituer une culture commune sur laquelle appuyer de futurs projets**. La résidence propose un espace ouvert, un moment à part durant lequel les populations se retrouvent et échangent sur leurs quartiers, leurs communes, leurs bourgs, leurs paysages.

Cette narration du territoire est ensuite mise en forme par l'équipe résidente avant d'être partagée par toutes et tous. La présence de spécialistes associés à la résidence permet la réalisation d'outils de communication variés (vidéos, podcasts, affiches, cartographies...) attractifs et accélérateurs d'échanges et de rencontres.

Certains supports créés pendant la résidence donnent ensuite lieu à des films, des ouvrages ou encore des expositions, dont l'existence et le chemin se poursuivent, même après la résidence.

Les architectes ou diplômé·es en architecture qui participent à ces programmes sont souvent de jeunes professionnelles et professionnelles, pour qui la résidence représente une expérience marquante dans leur parcours et leur pratique.

L'équipe qui les entoure peut être à géométrie et professions variables, offrant ainsi des **points de vue** et des **méthodes de travail variés et complémentaires**.



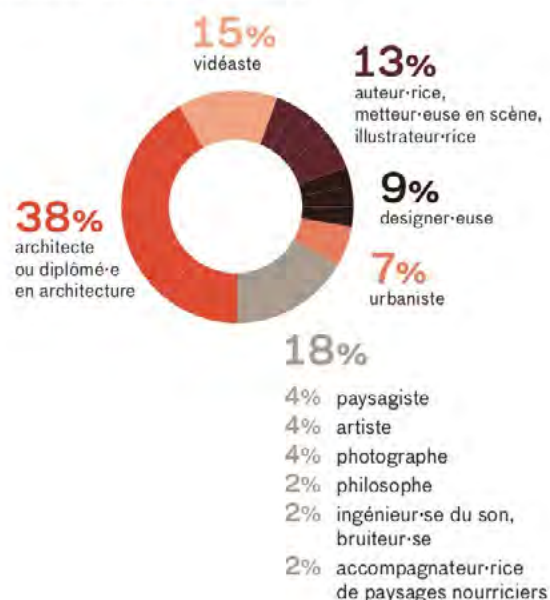
MA Hauts-de-France - Friches en miroir - 2025 ©Collectif HYPER

Expérimenter de nouveaux processus et de nouvelles pratiques de l'architecture :

accompagner la profession d'architectes dans sa mutation en lui donnant, par la résidence, un espace d'expérimentation.

Retour sur le programme 2018 - 2022 :

**La pluridisciplinarité au sein des résidences :
quelles pratiques sont représentées ?**



Extrait de l'étude *Retours sur les résidences Réseau des maisons de l'architecture* - septembre 2023
réalisée par Hélène Guillemot



8 territoires de résidence en France

Les résidences d'architecture se répartissent sur tout le territoire en France métropolitaine et Outre-mer.

Communes rurales ou quartiers urbains, les territoires d'accueil offrent des contextes et enjeux divers, en vue de permettre aux expériences menées d'alimenter les réflexions en cours sur des politiques publiques telles que la redynamisation des centres-bourgs et des villes moyennes, l'activation des espaces périurbains, et plus largement sur les enjeux liés à l'adaptation aux effets du dérèglement climatique, à la fertilité des sols, au tourisme, au paysage, à l'économie circulaire ou encore à la citoyenneté.

Voici les lieux et les thèmes des résidences 2026 :

SAINT-MARCELLIN | Isère (38)

**Le Bateau Ivre,
un patrimoine XX^e en action(s)**

MA ISERE
www.ma38.org
contact@ma38.org - 04 76 54 29 97

PNR ET GÉOPARC MONDIAL UNESCO NORMANDIE-MAINE | Orne (61)

Aux sources de l'Orne

TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE
www.territoirespionniers.fr
contact@territoirespionniers.fr - 02 31 24 06 81

CORSE-DU-SUD (2A)

**Nova via architetturali,
itinérances d'architectures contemporaines**

MA CORSE
www.maisonarchi.corsica
contact@maisonarchi.corsica - 07 71 73 03 03

LE PORT | La Réunion (974)

ZUP II : Le Port

MA LA REUNION
www.maisondelarchitecture.re
contact@maisondelarchitecture.re

DOIZIEUX ET SON BASSIN VERSANT | Loire (42)

**Habiter un territoire et ses contraintes,
révéler les potentiels et faire avec**

MAISON LIGÉRIENNE DE L'ARCHITECTURE
ET DES TERRITOIRES
www.mlat.fr
hello@mlat.fr - 06 59 20 48 31

CHANTONNAY | Vendée (85)

Le lycée et la ville, résidence pédagogique

ARDEPA
www.lardepa.com
lardepa@gmail.com - 02 40 59 04 59

MAEN ROCH | Ille-et-Vilaine (35)

**Maen Roch,
un territoire aux identités croisées**

MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DES ESPACES
DE BRETAGNE
www.architecturebretagne.fr
projet@architecturebretagne.fr - 06 67 70 23 57

LACELLE - PLATEAU DE MILLEVACHES | Corrèze (19)

**Foire à Lacelle, ou comment une figure ancienne
peut permettre d'explorer de nouvelles ruralités ?**

MA LIMOUSIN
www.ma-limousin.fr
maison.architecture.limousin@gmail.com

répartition géographique

Milieu urbain

Le Port

Milieu rural

Doizieux

Lacelle

Chantonnay

Maen Roch

Saint-Marcellin

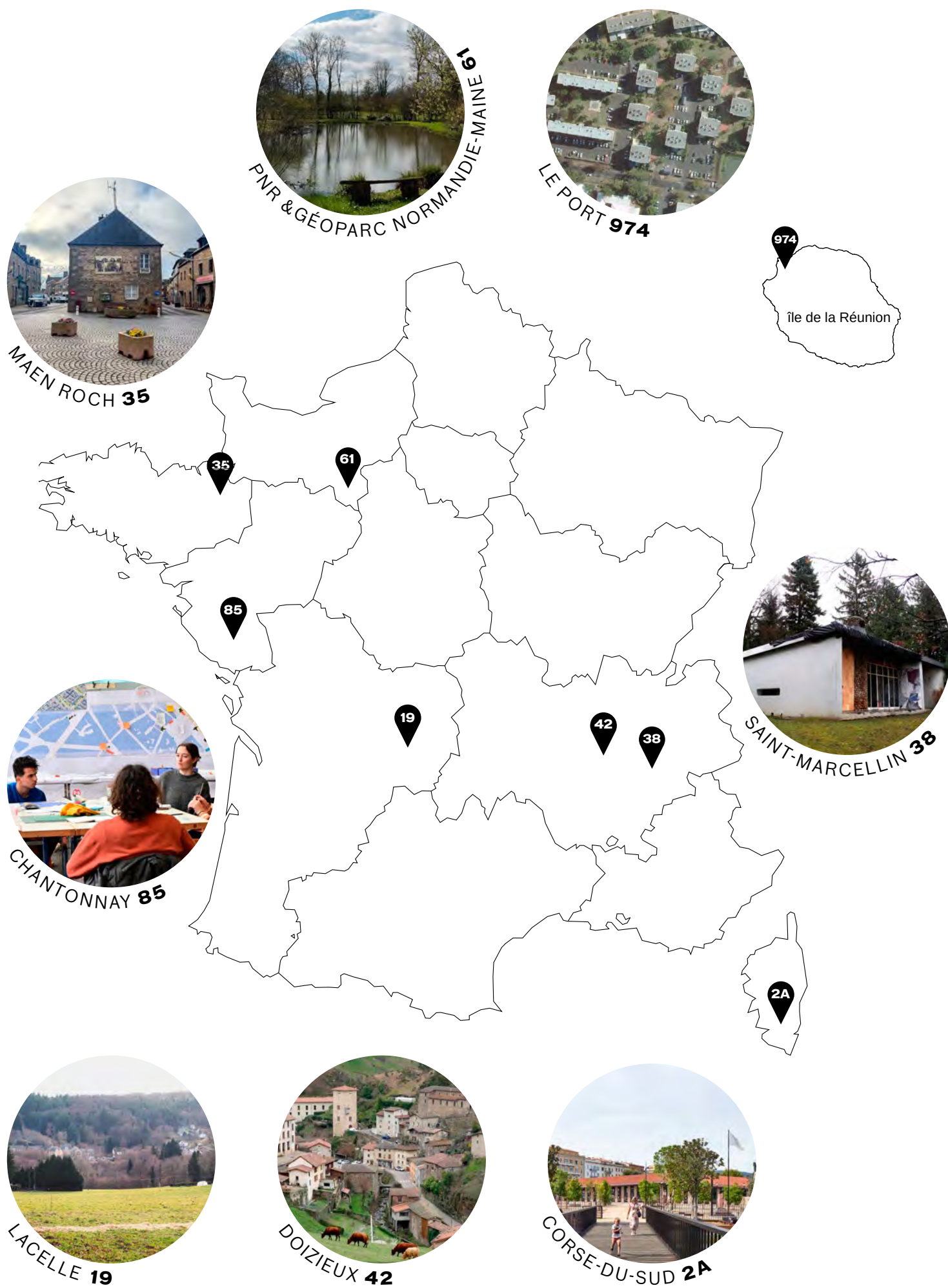
Corse-de-Sud

PNR&Géoparc

Normandie-Maine

Nous attirons l'attention
des candidats sur :

- la nécessité d'être autonomes dans ses déplacements,
- d'anticiper les modes et les temps de transport nécessaires tout au long du projet,
- d'anticiper le budget correspondant. Frais inclus dans l'indemnité de résidence (sauf indication contraire)





DOSSIER DE CANDIDATURE

L'appel à candidatures est ouvert aux **architectes et diplômé-es d'État en architecture, avec un-e ou plusieurs autres spécialistes** (se référer aux modalités de sélection propres à chaque résidence).

Pour chaque résidence, un dossier complet doit être **envoyé à la Maison de l'architecture référente** :

- + en version papier par courrier simple / pas de recommandé
- + en version numérique (5 Mo maximum)

Pour toutes les résidences, la date limite d'envoi est fixée au **MERCREDI 25 MARS* minuit**.

*Sauf pour la résidence à **SAINT-MARCELLIN | Isère**, la date limite d'envoi est fixée au **MERCREDI 4 MARS minuit**.

Une équipe peut postuler à **deux résidences au maximum**.

CONTENU

Les documents à fournir sont les mêmes pour toutes les résidences, à savoir :

- + **une note d'intention** (4 pages A4)
- + **un CV pour chaque membre de l'équipe**
- + **la copie du diplôme en architecture du mandataire**
- + **une présentation des références de l'équipe** (4 pages A4)
- + **la fiche de candidature originale complétée et signée**
- + **une présentation de l'équipe** (10 lignes)
- + **une photographie de l'équipe** (en haute définition - merci de spécifier les crédits photographiques)

Le texte de présentation et la photographie seront utilisés sur l'ensemble des supports de communication du Réseau des maisons de l'architecture et de la Maison de l'architecture référente pour communiquer sur la résidence.

COMMUNICATION

Le Réseau des maisons de l'architecture assurera la communication nationale du dispositif depuis le lancement de l'appel à candidature jusqu'à la valorisation finale des résidences menées.

Le Réseau des maisons de l'architecture relayera l'actualité des résidences en cours sur ses réseaux sociaux et sur son site internet.

Afin de permettre à toutes et tous de suivre le déroulement des résidences, chaque équipe devra :

- + **créer et alimenter un site/blog dédié à la résidence**
 - + **produire un support de synthèse** (publication, vidéo, reportage photographique, dessins etc.), présentant leur démarche et leurs réalisations et en mettant à disposition du RMA tous les documents nécessaires.
- Ils constitueront des supports de valorisation, témoins de l'expérience menée.





FICHE DE CANDIDATURE

Résidences d'architecture du Réseau des maisons de l'architecture

1 / IDENTITÉ DU GROUPEMENT

NOM DU GROUPEMENT
(s'il s'agit d'un collectif)

Présentation du mandataire architecte ou diplômé en architecture

NOM PRÉNOM

N° SIRET

ADRESSE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

SITE INTERNET

Avec (dupliquer cette fiche si besoin)

NOM PRÉNOM

PROFESSION

N° SIRET

NOM PRÉNOM

PROFESSION

N° SIRET

2 / CANDIDATURE POSSIBLE À DEUX RÉSIDENCES MAXIMUM

Envoyer un dossier candidature par résidence - Cocher la/les case(s) correspondante(s)

- ☐ SAINT-MARCELLIN | Isère | Le Bateau Ivre | MA ISERE
- ☐ PNR & GÉOPARC NORMANDIE-MAINE | Orne | Aux sources de l'Orne | TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE
- ☐ CORSE-DU-SUD | Nova via architetturali, itinérances d'architectures contemporaines | MA CORSE
- ☐ LA RÉUNION | ZUP II : Le Port | MA LA REUNION
- ☐ DOIZIEUX | Loire | Habiter un territoire et ses contraintes, révéler les potentiels et faire avec | MLAT
- ☐ CHANTONNAY | Vendée | Le lycée et la ville, résidence pédagogique | ARDEPA
- ☐ MAEN ROCH | Ille-et-Vilaine Maen Roch, un territoire aux identités croisées | MAEB
- ☐ LACELLE | Corrèze | Foire à Lacelle | MA LIMOUSIN

Je soussigné-e(architecte mandataire),
m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le Signature :



© Laure Tonin MA Isère

TERRITOIRE D'ACCUEIL

Entre Grenoble et Valence, dans la vallée de l'Isère, Saint-Marcellin est une ville d'environ 7000 habitants, siège de la collectivité Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Située au nord de la ville et bâtie en 1956 par le collectif SZB (Pierre et Vera Székely, artistes, et André Borderie, architecte), le Bateau Ivre est une maison avant-gardiste, peu connue malgré sa grande valeur artistique et architecturale.

Labellisée Patrimoine du XX^e siècle en 2003, puis inscrite, avec son jardin, aux Monuments historiques en 2007 pour son intérêt architectural, elle est acquise par la ville en 2021, en vue d'une réhabilitation pour la convertir en lieu culturel ouvert aux habitant-es.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 10 800€ TTC

Enveloppe de production : 5 000€ TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidentes et résidents seront hébergés dans la résidence Bellevue, à proximité du Bateau Ivre, dans un logement communal, ou auprès d'habitant-es. Possibilité d'utiliser le Bateau Ivre comme lieu de travail.

Calendrier de la résidence

6 semaines réparties entre octobre et décembre 2026 :

2 semaines d'immersion et de rencontres (mi-octobre. Idéalement pendant le lancement des JNA /12-23 octobre pressentis)

2 semaines de réflexion et de conception (9 au 20 novembre pressentis)

2 semaines de production et de restitution (30 novembre au 11 décembre pressentis)

THÉMATIQUE

Le Bateau Ivre est une œuvre de grande valeur artistique, architecturale et paysagère, peu connue par les habitant-es de Saint-Marcellin.

La résidence d'architecture permettra de valoriser le patrimoine architectural et paysager du site et de proposer des orientations culturelles pour ouvrir la maison et son jardin aux habitant-es de la commune.

Il s'agira d'une part d'imaginer des actions de médiation (dont des interventions scolaires) pour faire connaître le lieu et ouvrir des espaces d'échange.

D'autre part, il s'agira de réfléchir à la visibilité, aux usages, aux accès, au rôle du Bateau Ivre dans la ville, afin de questionner les finalités et le devenir du lieu.

AUTOUR DE LA RÉSIDENCE

- Inscription de la résidence au sein de l'Inventaire des résidences d'architecture dans la région AURA, piloté par la m'A Isère avec le soutien de la DRAC AURA et présentation de l'équipe résidente dans le cadre de l'évènement de restitution de l'Inventaire ;
- Participation au Salon des Maires ;
- Exposition de la résidence à la m'A Isère, retour d'expérience et débat de l'équipe résidente ;
- Itinérance de l'exposition à Saint Marcellin et diffusion des productions ;
- Poursuite des actions pédagogiques dans les écoles impliquées, dans le cadre du dispositif pédagogique Art'chitecture 38 ;
- Rapprochement du Club des centralités AURA et demande de participation aux ateliers de travail pour la présentation de la résidence et de ses productions.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée de deux **architectes ou diplômé-es d'État en architecture** avec une forte **sensibilité/pratique paysagère** (double diplôme bienvenu).

Sélection

Le jury sera sensible à :

- L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception ;
- L'intérêt pour les problématiques liées à la valorisation du patrimoine, du paysage et la programmation d'actions culturelles et artistiques ;
- La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et les intégrer au projet ;
- La capacité à s'exprimer et communiquer (oral et écrit) auprès du public ;
- La capacité de travailler en binôme, sur un temps long ;
- La pertinence de la proposition en adéquation avec la compréhension du contexte particulier d'intervention (patrimonial, culturel, artistique et paysager).

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

FIN DE L'APPEL A CANDIDATURE : 4 mars minuit

Soumission des dossiers par mail à :
contact@ma38.org

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture de l'Isère
4, place de Bérulle
38000 GRENOBLE
(en lettre simple / pas de recommandé)

Jury final le 12 mars

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Réseau des maisons de l'architecture
- DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
- Département de l'Isère
- Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
- Commune de Saint-Marcellin

Partenaires opérationnels

- Équipe municipale
- Association « Les amis du Bateau Ivre »
- Association « Remparts »
- École maternelles, élémentaires, collèges et lycées à proximité (Saint-Marcellin)



La m'A Isère est une structure culturelle engagée dans la transmission de la culture architecturale et urbaine, à tous les publics.

Depuis 1985, la programmation est construite dans le cadre d'un processus de réflexion porté par les membres de la m'A Isère sur les enjeux environnementaux, citoyens, culturels et artistiques de l'architecture et de l'urbanisme.

Ses actions rayonnent à l'échelle locale, régionale et nationale.

Contact :
04 76 54 29 97
contact@ma38.org
www.ma38.org



Aux sources de l'Orne

QUAND ?
de mai à sept. 2026

OÙ ?
Parc naturel régional et Géoparc mondial UNESCO
Normandie-Maine | Orne (61)

© Territoires pionniers

TERRITOIRE D'ACCUEIL

Le territoire d'accueil est situé sur la limite du Massif armoricain et du Bassin parisien, avec plusieurs sites d'intérêt géologique, ainsi que des paysages variés (cultures, maillage bocager, espace forestier et zones humides d'intérêt patrimonial).

Ici le PNR&Géoparc accompagne jusqu'en 2026 l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale sur 9 communes des Sources de l'Orne.

Territoires pionniers et un collectif de structures y mènent le projet «Nous sommes Orne» visant à accompagner les changements de pratiques, mettre en réseau les habitant·es, enquêter sur les moyens de subsistance et commencer à répondre ensemble à cette question : comment «réhabiter» ce bassin-versant ?

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 10 800 € TTC

Enveloppe de production : 5 000 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidentes et résidents logeront dans un gîte.
Un espace de travail sera mis à disposition dans une des communes.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties de mai à fin septembre 2026
Session 1 : 2 semaines en juin
Session 2 : 2 semaines début juillet
Session 3 : 2 semaines en septembre (restitution envisagée le dernier week-end de septembre)

THÉMATIQUE

Accueillie par Territoires pionniers et le PNR&Géoparc, cette résidence a pour objectif de prendre le parti des eaux, omniprésentes dans ce secteur, et d'y questionner les enjeux propres à ses milieux.

La démarche des résident·es ouvrira un espace d'échange et de construction de récits collectifs centrés sur le fleuve, ses paysages gorgés d'eau, ainsi que les communautés (humaines et autres qu'humaines) qui y vivent.

Comment sont habités ces paysages ? Quelles alliances pourrions-nous tisser pour prendre soin des sources ?

Organisées en concordance ou mutualisées, les conclusions de cette résidence et de l'ABC mettront en récit la biodiversité, les milieux et les manières de les habiter.

AUTOUR DE LA RÉSIDENCE

Une valorisation est envisagée :

- à la Maison du PNR à Carrouges (Orne) sous forme d'une exposition, d'une rencontre et/ou d'un autre type d'évènement culturel dans le cadre de la programmation 2027 du Parc&Géoparc ;
- à Caen (Calvados) dans le cadre de la 9ème édition «Chantiers communs».

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée d'un ou une **architecte ou diplômé-e d'État en architecture** mandataire, accompagné(e) d'un ou d'une **architecte, paysagiste ou écologue**.

Sélection

Le jury sera sensible à :

- L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception ;
- La connaissance et l'intérêt particulier pour les problématiques liées aux milieux naturels et aux risques liés au cycle de l'eau, à l'agriculture, aux effets du dérèglement climatique, aux enjeux des transitions et à la prospective climatique, à l'économie locale et circulaire ;
- La capacité de l'équipe à faire la synthèse de données variées à la croisée de nombreux domaines d'études ;
- La capacité de l'équipe à produire une mise en récit puissante, graphique, joyeuse, populaire et scientifiquement rigoureuse ;
- La capacité de l'équipe à s'exprimer et à communiquer (oral et écrit) auprès du grand public, des professionnel·les et des élu·es ;
- La pertinence de la proposition en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :

contact@territoirespionniers.fr

et par courrier postal à :

Territoires pionniers
Maison de l'architecture - Normandie
22 place Jean Letellier
Les Quatrans
14000 CAEN

Préselection des candidats : 8 avril 2026

Jury le : 22 avril 2026 de 14h à 17h30

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Réseau des maisons de l'architecture
- DRAC Normandie
- Région Normandie
- Région Pays de la Loire
- PNR et Géoparc mondial UNESCO Normandie-Maine

Partenaires opérationnels

OFB Normandie, Communauté de communes des Sources de l'Orne et 9 communes engagées dans le programme Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) établissements scolaires à Sées et Mortrée, Campus Terre & Avenir - Lycée agricole de Sées, Association Faune Flore de l'Orne, Collectif «Nous sommes Orne», dont le CPIE Collines normandes et Le Dôme, Université de Caen Normandie.



©AlbanVanWassenhove

Territoires pionniers est une structure culturelle régionale de médiation architecturale et urbaine basée à Caen en Normandie.

Cette Maison de l'architecture mène des projets de terrain durables et singuliers : ateliers, résidences, rencontres et événements publics. Avec un volet culturel, elle participe activement à la transformation écologique et sociale du territoire en ouvrant des espaces d'échange et d'expérimentation associant habitants, professionnels, élus et acteurs locaux.

En mars, elle organise le festival «Chantiers communs», et à l'année, mène de nombreux projets, dont des résidences d'architecture avec son Laboratoire des territoires et la dynamique culturelle «Nous sommes Orne» autour des imaginaires du fleuve et de son bassin-versant.

Contact :
02 31 24 06 81
contact@territoirespionniers.fr

www.territoirespionniers.fr
www.noussommesorne.org



Aménagement de la place Campinchi et réalisation de la halle de marché - Ajaccio - 2021
© Bernard DESMOULIN en association avec ORMA Architettura © Michel Denance

TERRITOIRE D'ACCUEIL

La Corse attire tous les étés près de 3 millions de visiteurs séduits par ses paysages de carte postale et ses plages paradisiaques qui font du tourisme balnéaire un pilier majeur de l'économie insulaire. L'intérieur des terres n'est toutefois pas dénué d'intérêt, l'axe des cimes est d'ailleurs parcouru pour la beauté saisissante de ses paysages de montagnes au flanc desquelles s'étagent villages et hameaux.

Leur architecture vernaculaire témoigne d'un long passé agricole et, confrontés à la difficulté d'y accéder et à l'évolution de nos modes de vie, ces derniers voient leur population dangereusement diminuer. Les villes quand à elles - principalement situées sur la bande côtière et tout aussi riches en patrimoine historique - ont vu leur attractivité se renforcer au cours des 5 dernières décennies. L'occupation des terres est aujourd'hui majoritairement concentrée sur le littoral - jusqu'à saturation dans certains cas -, faisant apparaître des déséquilibres territoriaux grandissants et questionnant l'habitabilité de l'île pour les usagers permanents.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 10 800 € TTC

Enveloppe de production : 5 000 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Il sera accordé un forfait de 80 euros maximum par nuitée pour le binôme, charge à lui d'effectuer les réservations en fonction de son itinérance.

Calendrier de la résidence

6 semaines par sessions de 12 jours consécutifs et réparties d'avril à septembre 2026 (juillet août exclus)

1ère session : avril/mai

2e session : juin

3e session : septembre

Livrables : octobre/décembre

THÉMATIQUE

La résidence a pour mission d'interroger cette réalité à travers l'élaboration d'un inventaire des réalisations architecturales contemporaines existantes sur le territoire et d'itinéraires les reliant les unes aux autres. Chacun des itinéraires s'appuiera sur un récit mettant en résonance les projets qui les jalonnent, la qualité de ces réalisations, leur exemplarité en termes d'usages et de préservation au vu des nouveaux défis environnementaux, leur perception par les habitants dans leur globalité etc... Des temps de rencontre avec le territoire permettront de déterminer le tracé de ces balades architecturales reliant et articulant les différents points d'étapes. Ces temps forts seront l'occasion d'interroger les habitants sur le regard qu'ils portent à l'architecture contemporaine insulaire. Avec pour objet de curiosité l'architecture, le paysage, et l'aménagement urbain, ces itinéraires favoriseront de nouvelles dynamiques au sein du territoire, et tenteront notamment de recréer du lien entre le littoral et les villages de montagne. Ils contribueront à développer de nouvelles trajectoires permettant une découverte plus diffuse du territoire, incluant autant que possible les mobilités douces et contribuant à maintenir la vie dans les villages. Ils éveilleront le regard des habitants sur une architecture côtoyée et pratiquée au quotidien à laquelle ils ne prêtent parfois pas ou plus attention.

AUTOUR DE LA RÉSIDENCE

- À l'issue de la résidence, la rédaction d'un livrable largement illustré sous forme de textes, photos, croquis, cartes, se fera conjointement avec la MAC. Il est destiné à une large diffusion sur l'ensemble du territoire par les partenaires mais aussi par les offices de tourisme locaux afin de faire connaître ces différents tracés ainsi que le récit qui les sous-tend.
- Il sera également réalisé une courte vidéo (3 à 5 minutes) témoignant des moments forts de la résidence.
- Pendant les périodes d'itinérance des résidents, plusieurs moments de médiation seront organisés en partenariat avec la MAC et les acteurs / actrices du territoire.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée d'un ou d'une **architecte ou diplômé-e d'État en architecture**, accompagné-e d'un-e **autre professionnel-le** : un-e écrivain, ethnologue, géographe, sociologue, philosophe, artiste plasticien, photographe ou paysagiste ; ou un-e deuxième architecte ayant les compétences complémentaires évoquées ci-avant.

Les résident-e-s devront impérativement disposer de leur propre véhicule pendant l'itinérance afin d'être autonomes pour tous leurs déplacements.

Sélection

Le jury sera sensible à :

- La culture architecturale des candidats et leur formation initiale en la matière ;
- Leur compréhension du contexte d'intervention et de l'objectif du projet, leur manière de se les approprier ;
- Leur capacité à collecter du contenu et le mettre en valeur ;
- La capacité du binôme à s'exprimer et communiquer auprès du public (par l'oral, par l'écrit et de manière graphique) ;
- Sa capacité à mener une démarche pédagogique et participative afin d'impliquer les différents publics pour les intégrer au projet ;
- Sa capacité à s'interroger sur de nouveaux langages pour faire comprendre le projet au plus grand nombre ;
- La connaissance et l'intérêt particulier du binôme pour la frugalité, les matériaux bio et géo-sourcés et les problématiques liées au dérèglement climatique.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
contact@maisonarchi.corsica

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture de Corse
c/o Michèle BARBÉ
7 Allée des Eucalyptus - Portigliolo
20138 COTI CHIAVARI

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Réseau des maisons de l'architecture
- Conseil Régional de l'Ordre des architectes
- DRAC
- CAUE de Corse
- Collectivité de Corse
- Ville d'Ajaccio, ville d'art et d'histoire
- Autres collectivités selon les itinéraires retenus

Partenaires opérationnels

- Agence du Tourisme de la Corse
- Professionnels du cadre de vie (architectes, paysagistes, urbanistes...)
- Institutions (écoles, associations...)



Dans ce moment décisif que nous vivons aujourd'hui dans notre territoire, où ceux qui se sont battus parfois violemment pour défendre cette richesse naturelle et patrimoniale exceptionnelle œuvrent aujourd'hui dans les organes de décision, il est opportun de faire connaître la production architecturale contemporaine de qualité, que ses auteurs soient implantés sur le territoire ou exercent sur le continent.

La **Maison de l'architecture de Corse (MAC)** est une structure culturelle régionale. Elle crée des espaces d'échanges et de réflexion associant à la fois la maîtrise d'usage (habitants, acteurs), la maîtrise d'ouvrage (élus, collectivités locales, bailleurs, institutions) et la maîtrise d'œuvre (architectes, urbanistes, paysagistes) autour des enjeux de notre région. L'objectif de l'association est que les donneurs d'ordre et le citoyen se saisissent d'une connaissance qui n'est pas enseignée à l'école, bien qu'elle touche au quotidien que constitue notre cadre bâti. Comprendre les lieux de notre vie, le déjà là et sa transformation afin de pouvoir intervenir sur ce qui est, va, ou peut advenir. Donner les clés pour analyser, comprendre et formuler un avis afin d'être en position d'agir sur son environnement.

Depuis 8 ans la MAC, à travers ses actions, sensibilise tous les publics de l'île aux grandes mutations auxquelles est confronté notre monde dans l'élaboration du cadre de vie (transition énergétique, transition écologique, transition numérique, développement touristique). Ces mutations sont des éléments importants du débat public, il n'est donc pas inutile que les réalisations remarquables qu'elles engendrent rayonnent au-delà du territoire et soient également appréciés par les visiteurs occasionnels qui parcourent les routes corses.

Contact :
07 71 73 03 03
contact@maisonarchi.corsica
www.maisonarchi.corsica



ZUP II : Le Port

QUAND ? de mai à octobre 2026 **OÙ ?** Le Port | La Réunion (974)

TERRITOIRE D'ACCUEIL

En 1964, face à l'essor démographique du Port de la Réunion, la municipalité crée une Zone à Urbaniser en Priorité au nord de la commune. Depuis, la ZUP reste au cœur des politiques de la ville.

L'aménagement suit la logique des grands ensembles modernes : remplacement des habitats insalubres par des logements sociaux, équipements publics et commerces.

Construite en 1974 pour la Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion (SHLMR), la ZUP II est labellisée Architecture Contemporaine Remarquable depuis 2021. Elle comprend dix bâtiments conçus par Marc Schaub, dont les formes, volumes et solutions techniques témoignent d'expérimentations reconnues pour leur valeur culturelle.

THÉMATIQUE

Situé en retrait des grands axes, au cœur d'un quartier dit « sensible », l'intérêt architectural des édifices labellisés Architecture Contemporaine Remarquable de la ZUP II reste peu visible, rendant leur valorisation nécessaire.

Quels regards habitants, bailleurs et institutions portent-ils sur ces bâtiments ? Comment les questionner ?

La Maison de l'Architecture de La Réunion invite un binôme en résidence à explorer les enjeux de valorisation de cet ensemble de logements sociaux, en plaçant au centre les regards portés sur ces lieux de vie. Il s'agit de questionner nos perceptions, révéler l'existant et croiser visions et histoires pour comprendre le présent et imaginer le futur.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 10 800 € TTC

Enveloppe de production : 5 800 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidentes et résidents logeront dans un logement mis à disposition par la SHLMR.

Un espace de travail sera mis à disposition dans un local associatif réunissant les deux associations d'accompagnement social (Antenne Sud et AEC).

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties de mai à octobre 2026

AUTOUR DE LA RÉSIDENCE

- Restitution lors des Journées Nationales de l'Architecture, de la biennale de l'architecture organisée par l'ENSA de la Réunion et

- Restitution dans le cadre d'un journal de bord numérique, à disposition à la Maison de l'architecture de la Réunion pour le public.

- Eventuellement d'autres expositions à prévoir sur le territoire régional.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée d'un ou une **architecte ou diplômé-e d'État en architecture** mandataire, accompagné(e) d'un ou d'une professionnel.le d'une **autre discipline** (idéalement un.e artiste plasticien.ne.), dont **au moins 1 des 2 réside à La Réunion**.

Sélection

Le jury sera sensible à :

- Le jury sera attentif à la capacité du binôme à lire et mettre en récit des architectures du XX^e siècle ainsi qu'à sa capacité à dialoguer avec des publics divers.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :

president@maisondelarchitecture.re
contact@maisondelarchitecture.re

Préselection des candidats :

Jury le Vendredi 24 avril 14h au siège de la MAR

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Réseau des maisons de l'architecture
- Direction des Affaires Culturelles de La Réunion (DAC)
- La Région Réunion
- La Société d'Habitations à Loyer Modéré de La Réunion (SHLMR)

Partenaires opérationnels

- La Ville du Port
- La SHLMR
- Les associations de quartier (AEC, Antenne Sud, ...)
- L'École Nationale Supérieure d'Architecture de La Réunion.



MAISON DE L'ARCHITECTURE
DE LA RÉUNION



Crée en 2004 (loi et décret 1901), à l'initiative de l'Ordre Régional des Architectes de La Réunion (COARM), la **Maison de l'Architecture de la Réunion (MAR)** est un acteur culturel majeur de la transmission de la culture architecturale auprès de tous les publics. Elle développe, à ce titre, de nombreuses actions telles que le Prix de l'Architecture de La Réunion, des expositions, conférences, formations, débats, visites, forums cinéma, ateliers pédagogiques à destination des scolaires, voyages, éditions, résidences et newsletters.

Membre du Réseau des Maisons de l'Architecture (RMA), la MAR contribue activement au rayonnement de la culture architecturale à l'échelle régionale et dans l'Océan Indien.

Association d'intérêt général à caractère principalement culturel et artistique, elle œuvre à l'amélioration de la connaissance du patrimoine en promouvant la création architecturale passée et contemporaine, en sensibilisant aux enjeux liés à l'architecture, au patrimoine, au paysage, à l'environnement et au cadre de vie, dans une démarche d'inclusion sociale et environnementale, et en participant aux missions de service public dans ces domaines.

Contact :

contact@maisondelarchitecture.re
www.maisondelarchitecture.re



TERRITOIRE D'ACCUEIL

Doizieux se situe sur le versant nord du massif du Pilat, à quelques kilomètres de Saint-Etienne, de la vallée du Gier et de la vallée du Rhône. La commune bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel.

Ce village pittoresque de moyenne montagne rassemble 2 bourgs et une soixantaine de hameaux qui se répartissent sur les flancs du massif montagneux.

Le territoire présente un relief escarpé (entre 480 et 1396 m). Les pentes abruptes, la présence de rivières et de petits ruisseaux favorisent les inondations, les glissements de terrain et les éboulements de terre ou de boue. La couverture forestière, très dense, combinée aux fortes rafales de vent, augmente le risque d'incendies. Ces aléas naturels peuvent entraîner des modifications significatives du paysage.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 9 000 € TTC

Enveloppe de production : 4 000 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidentes et résidents logeront dans un gîte mis à disposition par la commune.
Un espace de travail sera mis à disposition dans la mairie

Calendrier de la résidence

5 semaines, réparties de mai à septembre 2026

- immersion / rencontres : 1 semaine (25/05 au 29/05)
- réflexion / conception : 2 semaines (22/06 au 03/07)
- production / restitution : 2 semaines (28/09 au 08/10)
- présentation : 1 jour en octobre (possiblement lié au JNA)

THÉMATIQUE

Objectif : porter un nouveau regard sur ce territoire contraint mais remarquable afin d'identifier les risques et les leviers de ménagements possibles. La Résidence aboutira à la réalisation d'un atlas sensible, support de futures actions (pour la commune, des travaux universitaires et de la MLAT). Cet atlas sera composé de cartographies, schémas, photographies selon des thèmes identifiés permettant d'illustrer ce territoire, ses contraintes et ses possibilités.

Enjeux et liens : les usages et pratiques des lieux, les cultures vernaculaires et les nouvelles expressions de l'habiter ; l'adaptation des habitats anciens aux contraintes contemporaines (accès à l'eau potable en période de sécheresse) ; faciliter l'usage de modes doux en milieu rural (réseau de voies vertes) ; apaiser les rivalités spatiales et sociales au sein de la commune (dimension sociale des paysages).

AUTOUR DE LA RÉSIDENCE

Pendant la résidence, la MLAT mènera une série d'actions de médiation et sensibilisation en parallèle au sein des territoires de la vallée du Gier et du parc régional du Pilat.

Valorisation des productions : édition d'un atlas sensible et restitution sous la forme d'un temps d'échange festif et convivial (partenariats en discussion avec le PNR, la médiathèque le shed).

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée d'un ou d'une **architecte architecte ou diplômé-e d'État en architecture** mandataire, accompagné-e d'un ou d'une **explorateur.rice du territoire ayant une approche cartographique ou**

illustratrice Sélection

Le jury sera sensible à :

- La réelle capacité à travailler en binôme, donc la capacité à réfléchir d'une façon transversale,
- La qualité de l'expression de l'équipe comme porteuse de débats et d'engagements citoyens.
- L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception ;
- La connaissance et l'intérêt pour les problématiques liées à la ruralité, à la valorisation du patrimoine, du paysage et des ressources locales ;
- La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet ;
- La capacité à composer avec le vivant.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :

hello@mlat.fr

en indiquant en objet : RESIDENCE 2026 _Candidature

et par courrier postal à :

CEDRIC DALLIERE ARCHITECTE
A l'attention MLAT
61 COURS DE LA LIBERTE
69 003 LYON

Préselection des candidats : mercredi 1er avril
Jury le : mercredi 8 avril

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Réseau des maisons de l'architecture
- DRAC Auvergne Rhône-Alpes
- Commune de Doizieux

Partenaires opérationnels

- La commune de Doizieux
- Le Parc Régional du Pilat
- Médiathèque Le SHED, Pélussin



**Maison Ligérienne
de l'Architecture
et des Territoires**



La **Maison Ligérienne de l'Architecture et des Territoires** [MLAT]

est une structure associative engagée, nomade et fédératrice, ancrée dans les réalités du territoire ligérien. Créée en 2021, elle œuvre à rendre l'architecture accessible à tous, en la considérant comme une culture holistique partagée de l'habiter, du paysage et du cadre bâti.

Lieu de rencontres et d'expérimentations, la MLAT rassemble une équipe pluridisciplinaire d'architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, chercheurs, artistes et acteurs culturels. Ensemble, ils développent des actions de médiation, de sensibilisation et de transmission à destination des professionnels, des élus, du grand public, des scolaires et des publics éloignés.

Expositions, ateliers, visites, résidences d'architectes, formations, etc. rythment ses actions sur l'ensemble du territoire. La MLAT se distingue par son engagement fort sur les enjeux contemporains : transition écologique, mutation des territoires ruraux, revitalisation des centres-bourgs, préservation et transformation du patrimoine des XIX^e, XX^e et XXI^e siècles.

En questionnant le rapport ville-campagne et en valorisant les singularités locales (fleuve + passé industriel + ruralités et petites villes), la MLAT agit comme un véritable catalyseur d'initiatives collectives, citoyennes et durables, invitant chacun à mieux comprendre, imaginer et construire les territoires de demain.

Contact :
06 59 20 48 31
hello@mlat.fr
www.mlat.fr



Le lycée et la ville

résidence pédagogique

QUAND ?

de sept. à oct. 2026

OÙ ?

Lycée Georges Clémenceau, Chantonnay | Vendée (85)

TERRITOIRE D'ACCUEIL

Chantonnay est une ville de 8500 habitants située au cœur de la Vendée, qui accueille le lycée Georges Clémenceau, plus petit lycée public des Pays de la Loire (340 élèves).

Ce dernier est un élément central de la commune, mais il reste séparé de la ville par différents éléments : discontinuité de l'espace public, plan vigipirate, place de la voiture...

Comment les élèves, jeunes habitant·es et citoyen·nes, peuvent-ils et elles devenir une ressource pour penser les évolutions d'un tel territoire ? Et comment créer une réflexion reliant le territoire, le lycée et leurs habitants ?

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 5 400 € TTC

Enveloppe de production : 3 500 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidentes et résidents logeront dans un logement mis à disposition.

Un espace de travail sera mis à disposition.

Calendrier de la résidence

3 semaines en septembre et octobre 2026.

La résidence aura lieu hors vacances scolaires. Les dates restent à préciser en fonction des contraintes du lycée et des résident·es.

THÉMATIQUE

En 2024, les élèves du lycée Georges Clémenceau et des étudiant·es de l'école d'Architecture de Nantes ont travaillé ensemble pour explorer le lycée et son territoire.

La résidence propose de poursuivre ce travail en s'intéressant en particulier aux vivants humains et non-humains : mettre en lumière leur place dans le lycée et dans la ville, leurs déplacements et leurs sensibilités, leurs usages et leurs conflits...

Amener les participant·es à mieux comprendre leur environnement et sa complexité, et pourquoi pas en devenir acteur·ice et en prendre soin.

Les résident·es mèneront des ateliers avec des classes du lycée et des habitant·es, à l'issue desquels ils produiront un livrable sous forme d'édition (carnet, cartographie, panneaux d'exposition...) récapitulant les travaux.

AUTOUR DE LA RÉSIDENCE

- Exposition au lycée
- Diffusion des productions par l'ardepa et la ville de Chantonnay
- Utilisation des productions dans le cadre scolaire

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée d'un ou d'une **architecte ou diplômé·es d'État en architecture** mandataire, **accompagné·e d'un ou d'une autre professionnel.le**.

Sélection

Le jury sera sensible à :

- Aux ateliers proposés ;
- À la capacité d'adaptation des résident·es (aux temporalités des cours, aux thématiques des enseignements...) ;
- À la capacité des résident·es à aller à la rencontre des élèves et des habitant·es pour interagir.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
lardepa@gmail.com

et par courrier postal à :
Association ARDEPA
ensa Nantes
6 quai François Mitterrand,
BP 16202
44262 Nantes cedex 2

Préselection des candidats le 02 avril
Jury le 08 avril
Les résultats seront donnés aux équipes les 12-13 mars.

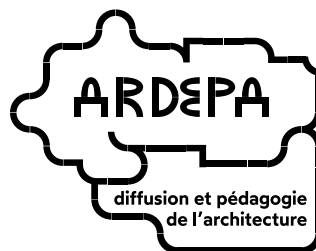
PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Réseau des maisons de l'architecture
- Lycée Georges Clémenceau
- DRAC Pays de la Loire
- Ville de Chantonay

Partenaires opérationnels

- Lycée Georges Clémenceau
- Collège René Couzinet



L'Ardepa est l'**Association Régionale pour la Diffusion et la Pédagogie de l'Architecture**.

Implantée à Nantes depuis 1979 et active dans tous les Pays de la Loire, elle a pour but de diffuser une culture architecturale, urbaine et paysagère vivante, partagée et accessible au plus grand nombre.

Considérant les espaces de vie, qu'ils soient construits ou non, comme un bien commun qui doit être l'affaire de tous et toutes, l'Ardepa part à la rencontre de différents publics : enfants et adolescent·es, citoyen·nes curieux·euses de la fabrique de la ville, professionnel·les de l'enseignement, praticien·nes de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, décideurs publics ou collectivités territoriales...

A travers des visites architecturales et urbaines, des actions pédagogiques, des conférences et des expositions, des ateliers ou des publications, elle provoque des rencontres entre citoyen·nes et acteur·ices professionnel·les ; diffuse des clés de compréhension de la fabrique de la ville ; et anime un réseau culturel offrant de multiples échanges, rencontres et espaces de réflexion.

Contact :
02 40 59 04 59
lardepa@gmail.com
www.lardepa.com



Maen Roch un territoire aux identités croisées

QUAND ?

de mai à juillet 2026

OÙ ?

Maen Roch | Ille-et-Vilaine (35)

TERRITOIRE D'ACCUEIL

Maen Roch est née de la fusion de Saint-Brice-en-Coglès et Saint-Étienne-en-Coglès (2017). Située en Ille-et-Vilaine, dans la vallée du Couesnon, elle rassemble un peu plus de 5 000 habitants. Son nom signifie « la ronde des pierres » en gallo, écho à l'histoire locale de l'extraction du granit et à son ancrage culturel mêlant gallo et breton.

À mi-chemin entre Rennes et Fougères, le territoire est traversé par de nombreux cours d'eau. Classée bourg rural, la commune conjugue un centre actif et un cadre paysager préservé.

Maen Roch se distingue également par un patrimoine bâti remarquable, dont deux sont classés Monuments historiques, parmi lesquels l'emblématique Château du Rocher-Portail.

Issue de deux bourgs aux morphologies et aux histoires distinctes mais étroitement liées, Maen Roch constitue un terrain d'observation privilégié. La distance vécue entre les centres (≈3,5 km), les continuités paysagères, les usages quotidiens, les attachements locaux et les représentations collectives offrent une matière riche pour interroger ce que signifie « habiter » une commune à plusieurs cœurs.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 10 800 € TTC

Enveloppe de production : 5 000 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidentes et résidents logeront dans un logement mis à disposition.

Un espace de travail sera mis à disposition par la commune.

Calendrier de la résidence

6 semaines entre mai et juillet 2026

THÉMATIQUE

Comment l'unification administrative de plusieurs bourgs transforme-t-elle la manière d'habiter, de parcourir, de percevoir et de représenter un territoire ? Ce phénomène administratif, produit en réalité des effets profonds sur la manière d'habiter un territoire. Il modifie les repères, les centralités évoluent, comme les trajets quotidiens. Les perceptions du paysage et les identités attachées aux lieux disparaissent ou perdurent.

La résidence 2026 cherchera à comprendre et à rendre visible ces transformations, non pas en termes de stratégie ou de projet, mais à travers une lecture architecturale sensible, patiente et immersive. Elle vise à poser une compréhension partagée et transposable de cette condition contemporaine : comment les formes bâties et urbaines, les paysages, les pratiques et les mémoires s'organisent, coexistent ou se recomposent au sein d'une commune unifiée.

En proposant d'explorer cette réalité à partir de l'observation, de la rencontre et de la mise en récit, la résidence souhaite ouvrir un regard nouveau sur ces territoires en transition, en révélant les leviers qui construisent l'expérience du territoire unifié.

AUTOUR DE LA RÉSIDENCE

Les productions pourront être présentées lors des événements de la MAeB sur le territoire Breton :

- du festival Georges (35),
- de la Biennale du Trégor (22),
- de la Semaine de l'Architecture (56),
- ...

Elles pourront aussi être diffusées dans le cadre :

- d'événements publics spécifiques ;
- de rencontres professionnelles ;
- de publications en ligne ;
- de formats pédagogiques mis à disposition du public ;
- ...

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée d'un ou d'une **architecte ou diplômé-e d'État en architecture** mandataire, **accompagné-e-s d'un-e autre professionnel-le** (artiste, sociologue, écrivain-e, photographe, compteur-euse, géographe, urbaniste, etc.)

Sélection

Le jury sera sensible à :

- La pertinence de la proposition au regard du territoire ;
- La complémentarité du binôme ;
- La créativité, singularité et méthode ;
- La capacité à engager les habitants ;
- La compréhension des enjeux de Maen Roch ;
- L'intérêt pour la projection, l'anticipation et l'expérimentation ;
- L'originalité, sensibilité, capacité à raconter un territoire.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
projet@architecturebretagne.fr

et par courrier postal à :
MAeB, Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne
6 Cours des Alliés
35000 RENNES

Jury en Avril

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Réseau des maisons de l'architecture
- DRAC Bretagne
- Région Bretagne
- Conseil régional de l'Ordre des architectes de Bretagne

Partenaires opérationnels

- La commune Maen Roch
- Structures, associations et acteurs locaux
- Groupe "Résidence" bénévoles de la MAeB



©Gwendal LEFLEM

La Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne (MAeB) est une association fondée en 1992 à Rennes.

Depuis plus de trente ans, elle œuvre à la sensibilisation du grand public aux enjeux de l'architecture, du paysage et de l'aménagement du territoire, à travers une programmation culturelle accessible à toutes et tous. Par ses initiatives, elle convoque la sensibilité, l'émotion, l'expérience, invitant chacun à observer, se questionner et agir !

À l'échelle de la Bretagne, la MAeB développe des projets de médiation, de pédagogie et de diffusion des savoirs, structurés autour de six grands formats : les festivals, les rencontres, les parcours, Place aux enfants, les résidences et le Prix d'Architecture espace Bretagne (PAeB).

La MAeB conçoit ses projets comme des espaces ouverts de rencontre, de découverte et de réflexion collective, en lien étroit avec les collectivités, les acteurs locaux et un réseau de bénévoles engagés, afin de promouvoir une culture architecturale vivante, partagée et accessible.

Contact :
06 67 70 23 57
projet@architecturebretagne.fr
www.architecturebretagne.fr



Foire à Lacelle

ou comment une figure ancienne peut permettre d'explorer de nouvelles ruralités ?

QUAND ?

de juin à sept. 2026

OÙ ?

Lacelle - Plateau de Millevaches | Corrèze (19)

TERRITOIRE D'ACCUEIL

Sur le Plateau de Millevaches, petite montagne de sylviculture et d'élevage, de climat rude, et de peuplement épars : Lacelle, 130 habitants, étymologiquement du cellier à grains. Ce petit bourg initialement marchand, se pose aujourd'hui la question de son devenir.

En 2017, avec l'aide de la Mairie et de la SCIC l'Arban, l'Amicale Mille Feux s'installe sur la place de la gare dans une ancienne quincaillerie. Tout en menant une auto-réhabilitation accompagnée, cette association pluridisciplinaire développe l'accueil de publics, des ateliers partagés et une programmation culturelle, et témoigne de l'attractivité renouvelée du Plateau.

THÉMATIQUE

Il s'agit de s'intéresser à la foire : événement urbain marchand à la rencontre du monde agricole et de l'urbanité. Cette figure polysémique permettra d'aborder tant les sujets de l'agriculture, de la mémoire, du forain, que celui de la vie dans les centre-bourgs ruraux, des espaces publics et de mixité générationnelle et sociale, et d'accueil au sein d'une communauté.

L'objectif est de composer un moment joyeux réunissant les lacellois.e.s. La résidence sera ouverte tant à une exploration spatiale de cette figure (installation dans l'espace public, déambulation, manifestation publique, totems), qu'à une approche documentaire en format collecte – restitution (entretiens, prises de vues).

CONDITIONS D'ACCUEIL

Indemnités de résidence : 10 800 € TTC

Enveloppe de production : 5 000 € TTC

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidentes et résidents logeront dans les locaux de l'Amicale Mille Feux.

Un espace de travail sera mis à disposition dans les locaux de l'Amicale Mille Feux.

Calendrier de la résidence

6 semaines entre juin et septembre 2026

Semaine 1 : Premier contact et établissement d'une tendance de projet.

Semaine 2 : Affirmation d'une approche

Semaine 3-4 : Mise en œuvre, expérimentation et adaptation des outils.

Semaine 5-6 : Restitution.

AUTOUR DE LA RÉSIDENCE

Cette résidence s'inscrit dans la programmation de la MA par les problématiques et thématiques abordées dont REGARDS - Ruralités en Nouvelle-Aquitaine porté par les 4 MA de Nouvelle-Aquitaine.

Ateliers participatifs, projections, conférences, tables rondes sur le territoire même de la résidence avec les partenaires locaux mais aussi dans les locaux de la MA à Limoges.

MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de **2 personnes** sera accueillie, composée d'un ou d'une **architecte ou diplômé-e d'État en architecture** mandataire, **accompagné-e d'un ou d'une autre professionnel.le**.

Sélection

Le jury sera sensible à :

- La motivation et la cohésion de l'équipe ;
- L'autonomie de l'équipe dans la conception de son programme de résidence et sa mise en œuvre ;
- La capacité de l'équipe à proposer un projet expérimental de recherche-action ;
- La volonté de travailler de manière bienveillante vis-à-vis du territoire de résidence et ses habitants ;
- La qualité de l'expression et de la communication (oral, écrit et graphique) et l'adaptation à la variété des publics rencontrés.

CANDIDATURE

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis.

Soumission des dossiers par mail à :
maison.architecture.limousin@gmail.com

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture du Limousin
41 rue des Tanneries
87000 LIMOGES

Jury : fin avril 2026 – semaine 17

PARTENAIRES

Partenaires financiers

- Réseau des maisons de l'architecture
- Conseil régional de l'ordre des architectes

Partenaires opérationnels

- Amicale Mille Feux
- PNR Millevaches
- Commune de Lacelle



L'association la Maison de l'Architecture du Limousin s'inscrit dans un territoire dit rural, le vert Limousin. Pour éveiller et sensibiliser à l'architecture et au paysage, qui constituent notre quotidien et sur lequel on ne porte pas forcément les yeux, nous faisons le choix du local, des personnes et des savoir-faire. Nous allons à la rencontre des lieux, de ceux qui les façonnent et les habitent pour les infuser et diffuser aux autres. Nous initions et tissons des liens à l'échelle locale du Limousin, de la Nouvelle-Aquitaine et nationale avec le Réseau des Maisons de l'Architecture et les autres Maisons de l'Architecture.

Architectures et Paysages Situés portés par la MA Limousin cherche à situer ses actions dans une approche attentive et attentionnée au lieu : un projet situé est un projet qui cherche à conjuguer son objet avec le lieu, avec ce que la région nous offre de richesses, naturelles et humaines, de mémoires, de savoir-faire et de créations attentives au vivant.

Nous participons à ce projet de résidence avec l'Amicale Mille Feux, avec laquelle nous sommes heureux.ses de faire la Foire à Lacelle.

Contact :
maison.architecture.limousin@gmail.com
www.ma-limousin.fr

LE RÉSEAU DES MAISONS DE L'ARCHITECTURE

Le Réseau met en lien, accompagne et donne de la visibilité aux 35 Maisons de l'architecture. Son rôle est d'aider à déployer et pérenniser les actions des Maisons de l'architecture sur tout le territoire.

À l'échelle nationale accompagne l'organisation d'événements (Biennale) ou le déploiement de dispositif spécifique comme celui des Résidences.

ma-lereseau.org

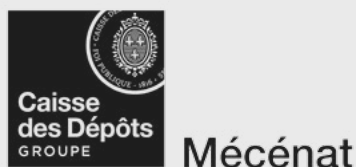


LA CAISSE DES DÉPÔTS

En lien avec sa mission d'intérêt général, la Caisse des Dépôts déploie une politique de mécénat dans trois domaines : la musique classique, la danse et l'architecture & paysage. Chaque année, plus de 6M€ de soutien sont ainsi octroyés à près de 500 projets sur l'ensemble du territoire français.

Dans le domaine de l'architecture et du paysage, son action permet de soutenir des projets contribuant à l'environnement, à la valorisation du patrimoine culturel, ainsi que des projets dédiés aux jeunes publics.

**caissedesdepots.fr mecenat/
architecture-et-paysage**



L'ORDRE DES ARCHITECTES EN FRANCE

L'Ordre des architectes, créé par la loi du 3 janvier 1977, rassemble 30 000 professionnels nécessairement inscrits au Tableau de l'Ordre pour porter le titre et exercer la profession dans le respect de leurs règles de déontologie.

Placé sous la tutelle du ministère de la Culture, l'Ordre est chargé d'une mission de service public et veille ainsi à la protection des usagers.

Il a également pour rôle de représenter la profession auprès des pouvoirs publics, et œuvre à la promotion de la qualité architecturale.

architectes.org



LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Le ministère de la Culture est responsable de la politique de l'architecture. À ce titre, il favorise la création architecturale et veille à la promotion de la qualité architecturale et paysagère dans les espaces naturels et bâtis. En région, les directions régionales des affaires culturelles, services déconcentrés du ministère, accompagnent les Maisons de l'architecture dans leurs missions sur le territoire.

Dès 2010, certaines Maisons de l'architecture initient aux côtés de leur DRAC des résidences d'architecture. Le ministère de la Culture soutient le dispositif national depuis 2018.

culture.gouv.fr



infos

Retrouvez les éditions précédentes
& téléchargez l'appel à candidatures :

www.ma-lereseau.org

Réseau des maisons de l'architecture

Nina Normand

Chargée de la coordination
et de l'animation réseau

coordination@ma-lereseau.org

Toute demande d'information ou de
contact en lien avec la communication
sera transmise au réseau à :

contact@ma-lereseau.org

